L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 72 rue du Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI MATIN 19 DECEMBRE.

FEUILLETON.

LES

RIVALITÉS.

PAR

ARMAND LAPOINTE.

XX. (Suite.)

En voyant cette foule assemblée et presque menaçante, Adrienne eut peur de nouveau. Elle se serra contre Mme Laroche et lui dit :

—Mais qu'y a-t-il donc, madame ?

Mme Laroche pensa qu'il fallait frapper un grand coup, et, conséquemment, elle répondit tout haut à Adrienne :

—Il y a, mon enfant, que les gens du bourg prétendent que vous êtes la maîtresse de Prosper Malicorne, et que, jeune fille sans pudeur et sans vergogne aucune, vous avez passé la nuit de vendredi au hameau de la Vieillère avec votre amant.

A cette réponse, nettement articulée, il se fit un silence de mort dans la foule.

La jeune fille ne comprit pas d'abord l'accusation qui pesait sur elle.

Après un instant d'effroi elle poussa un grand cri.

—Dieu ! dit-elle, qui donc ces filtrir parellement une pauvre orpheline !

—Tout le monde.

—Lui aussi, peut-être ! murmura à mi-voix Adrienne.

Seule, Mme Laroche entendit ce cri du cœur ; elle contempla Adrienne avec une surprise qu'elle ne put cacher et se demanda à qui la jeune fille faisait allusion.

Cependant, à l'abattement d'Adrienne succéda une énergie fébrile.

—Lâches ! lâches ! cria-t-elle à la foule, venez tous chez mon tuteur ; c'est là que je veux confondre la calomnie et prouver mon innocence.

Et d'un mouvement convulsif elle entraîna Mme Laroche sur ses pas.

Mais personne n'eut le courage de suivre les deux femmes.

Lorsque Mme Laroche arriva sur le port, elle s'arrêta.

—Mon enfant, dit-elle à Adrienne, je ne puis vous accompagner plus loin. M. Malicorne est notre ennemi, et il m'est impossible de franchir le seuil de sa maison.

Adrienne resta un instant indécise. On eût dit qu'il se livrait un combat en elle.

—Et qui donc, s'écria-t-elle tout à coup, lui dira, à lui, que je suis innocente !

Pour la seconde fois, Mme Laroche allait se demander quel personnage occupait ainsi la pensée de la jeune fille, lorsqu'à l'instant même une voix se fit entendre à ses côtés :

—Moi ! la demoiselle.

Les deux femmes se tournèrent vivement et se trouvèrent en face d'Andoche Morisset.

—Moi, répéta le passeur, moi qui vous demande pardon pour Mareline qui, bien innocemment, a été la complice de Prosper Malicorne.

Ni Mme Laroche, ni Adrienne ne comprirent ce que voulait dire Morisset.

Elles voulurent l'interroger, mais Morisset les avait déjà quittées. Il courait, tout éperdu, sur le chemin qui conduisait à l'abreuvoir.

Pour expliquer les paroles d'Andoche et son apparition davant les gens ... nues, il suffira de dire que, vers onze heures du matin, Marceline voulant montrer ses beaux habits à son amoureux, s'était présentée chez Morisset avec le cadeau qui lui avait été donné. Davant-veille, par Prosper Malicorne. Or, à cette heure, Morisset savait, comme tous les habitants du village, le bruit accusant qui circulait à propos des amours de l'officier de santé et de la pupille de son père.

Morisset fut frappé de la forme et de la couleur du vêtement ; il en avait vu un tout semblable à Adrienne.

—Qui t'a donné cela ? demanda-t-il à Marceline.

—Mme Malicorne.

—Quand ?

—Vendredi.

—A quelle heure ?

Marceline commençait à s'inquiéter de cet interrogatoire et de l'air ahuri de Morisset.

—Mais dans la soirée, assez tard.

—C'est Mme Malicorne elle-même qui t'a donné ces habits !

—Non. M. Prosper est venu à la ferme et m'a dit qu'on voulait me faire une surprise. Je l'ai accompagné chez son père. Là, je me suis trouvée en face de cette valisette ... Voici ce que ma mère te donne, m'a-t-il dit, habille-toi. Il est sorti, et je me suis habillée, pensant que Mme Juliemme allait venir. M. Prosper est revenu seul, et m'a dit que, ma mère étant couchée, il allait me reconduire à la ferme. J'ai fait un paquet de mes hardes et je suis sortie avec M. Prosper, qui m'a offert son bras.

—M. Prosper !

—Lui-même. Et je me souviens qu'il a prononcé ces paroles. « Nul ne supposera que c'est Marceline que j'accompagne. »

—Quel chemin avez-vous pris ?

—Le chemin de halage jusqu'au val Satan ; là, nous avons traversé la rivière en bateau, M. Prosper m'a conduite jusqu'à la porte de la ferme et s'est esquivé par les vignes.

L'anxiété la plus vive se peignait sur la figure de Morisset.

—Que portais-tu sur la tête en passant au val Satan ? demanda-t-il à Marceline.

Celle-ci tira une pointe de dentelle de sa poche.

—Cette fanchon noire, répondit-elle, que M. Prosper m'avait donnée et qu'il avait posée lui-même du cette façon.

En même temps, elle se cacha la tête de la figure dans la dentelle.

—Ah ! malheureuse ! qu'en ... s'écria Andoche.

Et, sans plus attendre, il sauta dans son bateau, traversa la rivière et descendit sur la rive droite à deux pas de l'endroit où se trouvaient Mme Laroche et Adrienne, juste au moment où celle-ci faisait entendre son exclamation.

Morisset avait compris l'infâme tactique de Prosper et devinait, par ce qu'il eût éprouvé lui-même en pareille situation, les souffrances que devait ressentir Jacques Hervey, il volait chez le médecin pour lui apprendre la vérité.

—Prenez courage, ma chère demoiselle, dit Mme Laroche à Adrienne, votre innocence sera bientôt proclamée, et souvenez-vous que moi, qui vous aime comme une sœur, je n'ai pas douté un instant de votre vertu.

—Je vous remercie, madame ; vous avez été bonne et affectueuse pour une inconnue, soyez certaine qu'elle ne l'oubliera jamais.

Mme Laroche embrassa tendrement la jeune fille et la quitta en lui disant :

—A bientôt, j'espère.

Adrienne rentra chez son tuteur, fermement résolue à avoir, dès l'heure présente, une explication avec Prosper Malicorne.

XXI.

Mme Laroche revint vers l'église ; sa voiture l'attendait sur la petite place.

Arrivée en face de chez Gondrineau, elle rencontra Jacques Hervey, qui errait par les rues du village comme une âme en peine.

—Qu'avez-vous, madame ? lui demanda-t-il. Vous semblez bien émue.

—Et vous, mon cher docteur, vous êtes bien pâle !

—Un peu de fatigue.

—Venez nous voir tantôt, si vous en avez le loisir, je vous apprendrez des choses que vous ignorez sans doute. Il se pressait, ajouta-t-elle, en lui désignant du doigt la maison de Malicorne, un drame poignant, bien autrement douloureux que ceux que les auteurs mettent à la scène ; mais voici notre voiture. A tantôt, docteur.

Devenu encore plus inquiet par ces paroles de Mme Laroche, Jacques Hervey continua sa route vers le port et se glissa dans la ruelle que nous connaissons.

Des voix impérieuses se faisaient entendre dans le jardin de Malicorne.

La première parole prononcée par Adrienne en rentrant chez son tuteur, avait été celle-ci :

—Où est M. Prosper ?

—Dans le jardin, répondit Jean Malicorne.

Adrienne ouvrit la porte qui y conduisait.

—Où vas-tu donc ? lui demanda son tuteur en se levant.

—Oh ! laissez-moi ! s'écria Adrienne étreignant une Malicorne n'eut l'intention de la retenir.

Toute frémissante, elle franchit le seuil et se trouva devant Prosper.

Celui-ci pâlit en la voyant.

—Monsieur, dit-elle, une calomnie infâme circule dans le village, et tout à l'heure la pupille de votre père, belle qu'il appelle sa fille, a été hée, conspuée par de méchantes gens. On dit que je suis votre maîtresse, on dit que, dans la nuit de vendredi à samedi, j'ai quitté la maison de mon tuteur en votre compagnie, pour aller passer avec vous la nuit au hameau. Qui est l'auteur de ce conte odieux ?

—Ce n'est pas moi, mademoiselle.

—Si ce n'est pas vous, vous, vous place n'est pas ici ; elle est dans les rues du village, sur la place publique, dans les lieux que vous fréquentez habituellement, et là vous devez dire à tous le nom de la femme qui vous accompagnait ; là, vous devez innoncer celui qui osera prononcer mon nom.

—Moins d'emportement, mademoiselle, la colère sied mal à la femme. Ce que vous me demandez est impossible, ce serait une lâcheté.

—Est-il donc moins lâche de laisser accuser une innocente ? est-il donc moins lâche de laisser dire que la femme que vous prétendez aimer, celle dont vous voulez faire la compagne de votre vie, est votre maîtresse ?

Prosper Malicorne baissa la tête et garda le silence.

—Répondez donc, monsieur, reprit Adrienne avec véhémence, répondez, je vous en adjure. Je ne veux d'autre juge de votre conduite que vous-même.

L'officier de santé, les yeux fixés vers la terre, ne répondit pas.

—Ah ! Dieu ! s'écria Adrienne exaltée jusqu'au délire. Et cet homme a osé me dire qu'il m'aimait ! Il a osé me demander ma main !

Prosper Malicorne releva la tête ; il avait pris une soudaine résolution.

—Eh bien, oui, dit-il, je vous aimais ou j'ai demandé votre main, et c'est parce que je vous aime, parce que je veux que vous soyez à moi que je me tairai, que je laisserai la calomnie planer sur vous. De cette façon, repoussée par tous et ne trouvant la réhabilitation que dans un mariage avec moi, vous serez bien obligée d'accepter ma main. Nommez ma conduite comme il vous plaira, pour moi elle est une preuve d'amour, et la plus grande que je puisse vous donner.

Adrienne se recula vivement en arrière : elle était sans voix, sans force, sans volonté devant ce cynique avec de la plus exécrable réalité. Prosper n'était plus un homme, c'était un horrible reptile qui l'enlaçait dans ses inextricables anneaux.

—Je suis perdue ! murmura-t-elle.

Mais à ce moment, le pêne de la petite porte du jardin, poussé au dehors par une force invisible, céda et la porte s'ouvrit.

Jacques Hervey, pâle, la lèvre frémissante, apparut sur le seuil.

Son regard lançait des éclairs.

—Vous êtes un misérable ! dit-il à Prosper Malicorne.

A l'apparition du médecin, d'un bond, Adrienne s'était précipitée vers lui. Tout à coup, le souvenir de tout ce qu'elle avait entendu dire de Jacques Hervey lui revint.

—Ah ! dit-elle, vous aussi m'avez trompée ! Puis-je donc être protégée par l'amant d'Annette Letellier, et par l'amant de Mme Fromentin !

Elle voulait que Jacques Hervey la crût innocente et ne pouvait croire, elle, à l'innocence du médecin !

Celui-ci resta atterré sous cette accusation.

Prosper ricanait.

—C'est un vilain métier, monsieur, que celui d'écouter aux portes, dit-il ; mais il faut s'attendre à tout de la part d'un coureur de dot : ce n'est pas mademoiselle que vous aimez, ce sont ses quatre cent mille francs !

—Je suis riche ! s'écria Adrienne que cette révélation inattendue combinait d'étonnement ; ah ! je devine tout !

Prosper Malicorne s'aperçut qu'il venait de commettre une imprudence.

A ce moment survint un quatrième personnage.

C'était Jean Malicorne.

—Sortez, dit-il à Jacques Hervey, et toi, Adrienne, rentre à la maison.

Le médecin, accablé par ce qu'il venait d'entendre et en proie au plus profond désespoir, s'inclina devant Adrienne et lui dit d'une voix pleine de sanglots :

—Mademoiselle, je vous ai aimée vous croyant pauvre ; vous êtes riche, je me retire. Vous ne me reverrez jamais ! Mais avant de vous dire un éternel adieu, je veux que vous sachiez bien que, malgré la calomnie, je n'ai jamais cessé de vous croire la plus pure des femmes. Hélas ! j'emporte avec moi la douloureuse certitude que la seule femme que j'ai aimée n'a eu confiance ni en ma parole, ni en ma probité, ni en mon honneur. Adieu !

Jacques Hervey disparut.

(*A continuer.*)

VAPEURS.

Le Lac.

ARRANGEMENT D'HIVER.

Steamers de la Malle des Etats-Unis entre Mandeville et la Nlle-Orléans.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer Sa marchent et à mess premier

CAMELIA,

Capitaine Hamrow,

partira, pour les endroits ci-dessus, le LUNDI et le MARDI, à l'arrivée du convoi de 10 heures du matin ; le MARDI, à l'arrivée du convoi de 2 heures de l'après-midi ; le MARDI, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi.

Le LUNDI et le JEUDI le bateau ira jusqu'à l'Old Landing, sur la rivière Tchefuncta, près Covington. Retour : il quittera Old Landing le mardi et le vendredi, à 8 heures du matin ; Madisonville tous les LUNDIS et JEUDIS matin.

Il ne sera pas tenu compte des frais du fret après le départ du convoi précédent, ceux-ci arrivée du bateau doit partir.

Le bateau ne sera pas retardé à moins de mauvais temps ou de passes eaux.

Par suite du mauvais état du wharf de Lewis, Sœurs, le Camelia ne s'y arrêtera que quand le capitaine jugera qu'il est prudent de le faire.

C. M. SOULÉ, Agent.
15 mai — AUX Nos 19 et 21 rue de l'Union.

Vicksburg.

Départ régulier tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

NATCHEZ,
T. F. Leathers, capitaine.

Ce bateau de première classe fera le service régulier de la Nlle-Orléans à Vicksburg et touchera à Bend, comme il est dit ci-dessus.

Vicksburg. Il fera jonction avec les bateaux faisant les voyages des rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower, ainsi que la ligne Anchor qui fait les voyages réguliers de Memphis, Cairo et St. Louis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

JNO. JAYNEY, 117 Commune et
26 août—3m JUITE & CARLIN, 4 Tchoupitoulas.

Bateau Régulier du Grand Ecore.

Départ tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M.

Pour Grand Ecore, Montgomery, l'embouchure de la rivière aux Cannes, Alexandrie, débarcadère Newman et Barbin et toutes les débarcadères intermédiaires de la Rivière Rouge. Le bateau à vapeur, d'un très faible tirant d'eau,

FLETA,

capitaine M. C. Mitchell, commis Jos. C. Robbins, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, pendant toute la saison des basses eaux. Le "Fleta" sera remplacé par un bateau plus gros lorsque l'état de la rivière le permettra.

Pour fret et passage, s'adresser à

LORD & MCFEAKE, Agents.
25 juillet—5m. No. 46 de la rue du Camp.

Compagnie de Paquebots du peuple.—La Nouvelle-Orléans et Grand-Ecore.

Départ, tous les MERCREDIS, à 5 heures P. M.

Pour Grand Ecore, Montgomery, l'embouchure de la rivière aux Cannes, Alexandrie, les débarcadères de Norman, de Barbin et tous les ports intermédiaires de la Rivière Rouge, le bateau à vapeur, de premier ordre, d'un faible tirant d'eau,

GARRY OWEN,

Capitaine Jno Malin, Commis, Wm. Culbertson;

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

LORD & MCFEAKE.
15 oct—tf No 36 de la rue du Camp.

OPELOUSAS.

Départ régulier tous les Samedis à 5 h. P. M

Pour Washington, Opelousas, Port Barré, Simmsport, Church-ville et tous les débarcadères sur l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau.

BERTHA,

H. H. Broad, capitaine.

J. S. Schmidt, commis.

Ce bateau laissera la Nlle-Orléans comme il est dit ci-dessus, prenant du fret et des passagers pour tous les aitérages du Bayou des Glaises, faisant sa jonction avec le bateau A. Minnie de Simmsport.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

BRITTON & KEPLER,
No 106 de la rue de la Commune.
5 août.—6m.

OPELOUSAS.

Départ régulier, tous les Mercredis à 5 h.

Pour Washington, Port Barré, Simmsport, Church-ville et tous les débarcadères sur l'Atchafalaya et le Bayou Courtableau.

RUTH,

C. C. Pickel, capitaine. Wm. Barnes, clerk.

Partira comme il est dit ci-dessus prenant du fret et des passagers pour le Bayou des Glaises.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

HITE & CARLIN,
15 nov—tf No. 4 de la rue Tchoupitoulas.

Pour Bayou Sara.

Partant les MERCREDIS et SAMEDIS, à 5 heures P. M.

Pour Bayou Sara, Waterloo, Hermitage, Port Hudson, Baton Rouge, Plaquemine et tous les débarcadères intermédiaires, le splendide et rapide bateau à vapeur

SELMA,

A. DUGAS, capitaine.
A. P. TROUSDALE, commis.

Partira comme il est dit ci-dessus.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

BRITTON & KEPLER, 106 rue Commune.
J. J. COMAX X, 8 rue Domaine. février—

Paquebot de la Nlle-Orléans, de la Côte, de Baton Rouge et du débarcadère de Wall.

DEPART tous les LUNDIS, à 4 heures P. M. ; et tous les VENDREDIS, à 10 heures A. M., à dater de VENDREDI, 23 octobre. Le bateau à vapeur

B. L. HODGE,

Capitaine V. B. Barnco.—Commis, F. Rergeron

Retour—tous les DIMANCHES et MERCREDIS soir.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

K. O. MELANÇON, No 30 de la rue Conti.
21oct—

Pour la Côte, Baton-Rouge et Grosse Tête Landing.

Le bateau à vapeur ST JOHN, capt. Jas. P. McKiry commis, Allen Jumel, et S. Haas,

part de la Nouvelle-Orléans tous les MERCREDIS, à 10 heures du matin, et tous les SAMEDIS, à 5 heures de l'après-midi. Retour : il quitte Plaquemine tous les JEUDIS et DIMANCHES soir. Il part de Donaldsonville et descend la côte, le jour, tous les LUNDIS et VENDREDIS.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

E. O. MELANÇON, No. 30 de la rue Conti.
1aout—tre

Paquebot de la côte et de Lafourche.

A dater du MERCREDI, 3 novembre.

Trois fois la semaine. Pour la côte et Lafourche. Le bateau à vapeur

HENRY TETE,

Capitaine J. F. AROSA,
Commis F. A. Charles,

Part de la Nouvelle-Orléans le DIMANCHE, à 4 heures du matin, le MARDI, à midi, et le JEUDI, à midi.

Retour : il part de Donaldsonville le LUNDI matin, le MERCREDI matin et le VENDREDI matin, il descendra la côte le jour.

10juillet—1a

Le bateau à vapeur

LEWIS HOPKINS,

Capt. A. Copes ; commis, M. Hamby,

Part de la Nouvelle-Orléans le LUNDI, à 4 heures P. M., le VENDREDI, à 10 heures A. M., à dater de LUNDI, 3 novembre. Retour : il partira DIMANCHE soir, le MERCREDI, à midi, et le VENDREDI matin.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

M. RIVET,
Tucker No 32 rue Conti.

Paquebot Régulier de la Côte—Donaldsonville et Lafourche.

Départ tous les LUNDIS et JEUDIS à 4 h. P. M.

Le beau bateau

SEMINOLE,

Capitaine Jos Dalferes ; partira les jours susdits exactement. Un commis sera sur la Levée pour le fret. Le bateau ira jusqu'à Donaldsonville et touchera à tous les ports intermédiaires de la rivière Rouge, le bateau à vapeur, de premier ordre, d'un faible tirant d'eau.

HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas.

Ce bateau descend la côte en plein jour tous les dimanches et mercredis.

JUST COMES, Agent de la Côte.
17 oct—tf

Pour la Côte sus-dessus de la ville.

La Nouvelle-Orléans, la côte et le débarcadère de Convent. Trois fois par semaine.—Le bateau à vapeur

MARY IDA,

Capitaine Jno Reynaud, commis J. L. Boyd,

Partira de la Nouvelle-Orléans, à dater du MARDI, 23 septembre 1874, tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS à 10 heures du matin. Il sera de retour les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES, pendant le jour. 8juil—3m

Pour la Côte sus-dessus de la ville.

Départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS à 10 heures du matin.

Pour les forts, la station de la Quarantaine Rouge, toutes les habitations et tous les débarcadères, le bateau à vapeur

ST. MARY,

pour ce fin marchant, capitaine Fred Prehat, F. C. Tremoulet et A. Schoubroyre, commis. Partiront ainsi qu'il est dit ci dessus. Le samedi prochain il descendra un voyage jusqu'aux Forts.
4 déc—tf

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS.

LIGNE POSTALE
DU HAVRE ET SAINT-NAZAIRE.

Les grands vapeurs de cette compagnie partiront de ce port pour le Havre, aux jours ci-dessous, savoir, et ont pour consignataire soussigné, Nlle-Orléans, No. 68, Rue Carondelet.

VILLE-DE-PARIS, Pouret, commt, 10 décembre.
FRANCE, Surcouf, commt, 23 décembre.
FRANCIS, Trudelle, commt, 6 janvier 1875.

PRIX DU PASSAGE : Cabine, 1 compartiment, $100 ; Deuxième cabine, $60 ; Troisième cabine, $40.

Bateau d'excursion à petit rabais.

Immédiatement prendre pour quelques passagers d'excursion à Paris.

Les voyageurs assurés qui vont sur le continent, ou ceux qui en reviennent en prenant leur passage à ce jour, obtiennent les réductions limitées de voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche, tout en s'épargnant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

Pour fret ou passage, s'adresser à

CHAS. MAGENESIE,
Agent, 55, Broadway, New-York.
26 A L. GRAVE, Agent,
nov—tf Galiier Court, Lentz H. P. O.

LIGNE DE

STEAMERS DU HAVRE

— ET DE LA —

NOUVELLE-ORLEANS.

Les steamers suivants, qui sont de première classe et voyagent sous pavillon espagnol seront expédiés de la Nouvelle-Orléans pour le Havre, directement.

ESPARTERO, CASTELLAR,
PELAYO, CORTES,
RIVERA, COLON,
QUEVEDO, (d'autres en construction.)

Ils passent la barre en tout temps, sans retard. Pour frêt ou passage (excellente nourriture, bonne table, y compris le vin.)

S'adresser à

F. INGATE, agent,
No 14 de la rue de l'Union,
Nouvelle-Orléans.

Mai11—1an

STEAMERS—LIVERPOOL

STATE OF LOUISIANA, 3000 tonneaux, Lieut. Johnston, R. N. R.
STATE OF MINNESOTA, 3000 tonneaux, capt. George Moodie, R. N. R.
STATE OF ALABAMA, 3000 tonneaux, capt. D. Flint.
STATE OF VIRGINIA, 2600 tonneaux, capt. Moodie.
STATE OF PENNSYLVANIA, 3000 tonneaux, capt. Knight.
STATE OF GEORGIA, 2600 tonneaux, capt. L. Cooper.
STATE OF NEVADA, 2600 tonneaux, cap. Brown.
STATE OF FLORIDA, 2600 tonneaux, capt. Sadler.
STATE OF INDIANA, 2600 " capt. Sadler.

La compagnie émet des traites payables sur demande, et qui seront servir dès toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande et de l'Europe.

Elle vend des billets de retour (bons pour deux mois) et des billets pour toutes les parties de la Grande Bretagne, d'Irlande et de l'Europe.

Des billets d'immigrants (après d'avance) pour les personnes qui désirent faire venir leurs amis ici.

De la Nouvelle-Orléans à Liverpool directement.

Le steamer

STATE OF ALABAMA,

partira de son quai, poteau 12, Troisième district, via-à-vis du Liverpool Bradley warehouse, le

DÉCEMBRE 1874.

A. K. MILLER & CO., Agents,
Au No 28 de la rue Carondelet. Nlle-Orléans.
djuillet—1an

BREMEN.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREMEN et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Havre, à Southampton et la Manche.

Les vapeurs de la COMPAGNIE DU LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier. Départ :

	DE BREMEN.	DE LA Nlle-ORLEANS.
Hannover	3 nov.	6 déc.
Kaiser	1 déc.	3 janv.
Strasburg	15	17
Frankfort	5 janv.	7 fév.

Les autres jours de départ seront annoncés plus tard.

Les vapeurs de Brême, les steamers touchent au Havre et à la Manche, et font le voyage de retour. Ils touchent à la Havane et à Southampton pour prendre et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Havre—à la Havane et à la Nouvelle-Orléans :

Chambres..... $150 en or.
Entrepont..... 75 " "

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton,—ou Havre ou à Brême :

Chambres..... $150 en or.
Entrepont..... 75 " "

De la Nouvelle-Orléans à la Havane :

Chambres..... $60 en or.
Entrepont..... 25 " "

Des frais de passage de Brême, Southampton ou le Havre, pour la Nouvelle-Orléans, sont différents et se négocient.

Pour plus de détails, s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
5 août—1an. An No 6 de la rue de l'Union.

Pour New York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE
Des steamers suivants
KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CONTEE,
Le steamer

NEW ORLEANS,

Clapp commandant

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse SAMEDI, 12 décembre, à 5 h. M. M.

Passage.....$30.

Cette ligne prend du fret et donne des connissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à

ALFRED MOULTON,
Mai—1an Rue Carondelet, No 61.

POUR VERA CRUZ.

Tampico, Tuxpan, Campeche, Progreso, La Havane et New-York.

LIGNE de steamers de la malle, de New York, de la Havane et du Mexique.

La ligne est composée des steamers

CITY OF MEXICO.....Capt. W. B. Sherwood,
CITY OF MERIDA.....Capt. L. P. Timmerman,
CUBA.....Capt. J. W. Reynolds.

Le steamer

CITY OF MERIDA,

Commandant L. P. Timmerman,

partira de son quai, au pied de la rue Calliope, 1er District, le SAMEDI, 19 décembre, à 5 heures du matin.

Passage pour Vera Cruz.....$40. en or.

Agents à New York,

F. ALEXANDRE & SONS,
32 Broadway.

Pour fret ou passager, s'adresser à

J. M. WITHERSPOON,
Au No 60 de la rue Carondelet.

Le steamer CITY OF MEXICO, partira le 9 Janvier. 15 nov—1an.

Philadelphie via la Havane.

PHILADELPHIA AND SOUTHERN Mail Steamship Company.

POUR PHILADELPHIE via la HAVANE.

Transportant la malle des Etats-Unis.

JUNIATA, comm. J. W. Catherine, 1300 tonneaux
YAZOO, do. L. D. Barrett.....1400 tonneaux
TONAWANDA, do. C. C. Wilbank. 814 tonneaux

Départ, VENDREDI, 18 décembre, à 5 heures P. M.

Le beau steamer de 1ère classe,

YAZOO,

L. D. Barrett, commandant,

Partira de son quai, au pied de la Place Jackson, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Passage pour la Havane (monnaie des E.-U.).....$ 35
Passage pour Philadelphie..... 50
Billet donné à New-York pour tous le voyage.. 50

Pour frêt ou passage, s'adresser à

EDWARD A. YORKE, Agent,
au coin des rues Carondelet et Gravier
4 nov—1 an.

Banque d'Epargne des Citoyens,

GRUNEWALD HALL.

No. 29 rue Baronne.

J. L. GUBERNATOR, Président.
M. BENNER, caissier.

LIES dépôts faits par les femmes mariées ou par les enfants ne peuvent être retirés que par eux-mêmes ou par ceux qui d'après leur ordre, prêtent et mêmes se marient leur plus amoureusement dans l'intérêt de leurs enfants en faisant pour eux des dépôts payables à leur majorité, cette pensée ne saurait manquer de augmenter toutes les économies qui les contiennent à la fortune. Les banques ayant des dépôts de 10 cents et au delà, elle allègue un intérêt de 5 pour cent qu'elle paie annuellement ou ajoute au capital.

Tous les dépôts sont payables sur demande.
1er mars—1 an

Germania Insurance Company

Bureau. No 194 rue Commune,
NOUVELLE-ORLEANS.

ÉTABLIE EN 1866.

Capital payé.....$300,000

Assurances contre les risques de feu, de la mer et des rivières.

Les pertes sont réglées avec promptitude aux conditions les plus libérales.

FRED. DEL BONDIO.....Président
H. SUBERBIER.....Vice-Président.
EMIL MAYER.....Premier Secrétaire
E. S. MARBURG.....Second Secrétaire
F. BERGER.....Inspecteur

Directeurs :

Geo. Binder, (maison Lessinger & Binder)
A. E. Branche (maison Branche, Buck & Diabignée)
F. W. Dietzigen, (maison Miller & Dietzigen)
W. Goldenberg, (maison Classen & Co.)
G. L. L. Mayer, (maison Mayer Bros.)
L. Reder, (maison L. Reder et Co.)
Frank Vetter, (maison Vetter & Sloan)
H. Schreiber, (maison Schreiber & Schreiber)
F. M. Seiger, (maison Schmidt & Seiger)
J. Aigbuchster,
Adam Gaiser,
James Hennigan,
Ry. Cerling,
Gustav Schmidt,
F. Thernillon,
J. Vestial,
Sarg—tm

CHEMINS DE FER.

THE MOBILE LINE.

On and after May 31, 1874,

Trains leave depot foot Canal street as follows :

EXPRESS AND MAIL, DAILY, at 5 p. m.
Express and Mail daily at 1 a. m.
Night Express, daily, at 11 p. m.
Express and Mail daily at 1 p. m.
Night Express, daily, at 8 p. m.

Depot foot Canal and Commercial Streets, opposite City Hotel.

R. F. SEUTE,
General Passenger Agent.
C. H. ALLEN,
General Superintendent. 30may

L. & N. R. R.

A partir de

31 Mai 1874,

Les trains partiront du dépôt, au pied de la rue du Canal, comme suit :

EXPRESS ET MALLE, TOUS LES JOURS, à 5 heures.

Express et mal tous les jours à 1 heure p. m.

Nuit express arrivant à la Nouvelle-Orléans.

Express et mal, tous les jours, à 1 h. P. M.

Express de nuit, tous les jours à 11 h. p. m.

C'est le seul qui ait des CHAIS PULLMAN jusqu'à Louisville, St. Louis et Chicago, sans Camp et Commerce, via-à-vis le City Hotel.

R. F. SEUTE,
Agent-Général pour les passages.
C. H. ALLEN,
Surintendant-général. 30 déc

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, Jackson et Chicago.

Les trains partiront et arriveront comme suit : (Du dépôt, au pied de la rue des Chartres.)

DEPARTS.	ARRIVEES.
Express.....7.00 A. M.	Express.....11.00 P. M.
Malle.....5.00 P. M.	Malle.....10.30 A. M.

CHARS DORTOIRS PULLMAN JUSQUA St LOUIS, CHICAGO ET LOUISVILLE.

Un seul changement de chars derrière jusqu'aux villes de Illes.

Vente de billets et renseignements au No. 23 de la rue du Camp, cote Cuspidge.

A. D. SHELDON, Agent.
R. D. FROST, Surintendant-Général. 18 avril

Chemin de Fer Pontchartrain.

L'omnibus de chemin, en ville, est établi à l'"Union Office", rue des Champs-Elysées, près la Levée.

Exécutant en Les aller et retour, le même jour.....2 cents. Pour les enfants au-dessous de 12 ans.....1 cent.

Pour la station de Gentilly 25 cents pour aller et autant pour le retour.

Départs de la ville. Départs du lac.

6 heures	A. M.	7 heures	A. M.
8	"	8½	"
10	"	11	"
Midi		1½	P. M.
2	P. M.	3½	"
4	"	5½	"
6	"	7	"

Les dimanches un train partira toutes les heures, de 1 heure à 7 heures du soir.

Les passagers qui désirent s'arrêter Gentilly doivent prévenir le conducteur avant le départ du train.

C. H. ALLEN,
Surintendant-général.

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans et la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira tous les jours du quai rue St-Anne, au bas de la levée, à 8 h. et 11 h. 30 du matin et à 4 h. et 6 h. du soir, AU CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Algier à la Nouvelle-Orléans.

Le fret pour tous les points de Bayou Lafourche, entre Lafourche et les Lacs, sera transporté aux taux de bateau à vapeur pour tout le trajet.

Les taux du fret ne seront pas plus élevés que ceux du bateau à vapeur pour l'Attakapas et le Teche, au-delà de Bayou Bruslé, entre Morgan et Amanis inclus.

Les taux du fret de l'intérieur qui avait cours d'Algier à la Nouvelle-Orléans, seront maintenus.

La Malle du Texas qui a reçu le grand prix à St-Louis et qui a toujours gagné le premier prix à la Nouvelle-Orléans, est la plus grande qu'on puisse trouver aux Etats-Unis.

Les Marchands de la Louisiane qui ont pris cette route en ont été enchantés.

Les Marchands de la Louisiane trouvent les prix modérés, les plus remarquables qui aient encore été obtenus, ont été décrétés à l'Exposition.

Médaille en or pour la meilleure Machine à Vapeur stationnaire.

Médaille d'or pour les meilleures Machines à vapeur.

Médaille d'or pour les meilleures Machines à vapeur.

Médaille d'or pour les meilleures Machines à vapeur